AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-4-68 771105

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Bulletin nº 91 d'Avril 1968 - 1968 - 5

AVERTISSEMENTS

/ARBRES FRUITIERS/

Tavelures du poirier et du pommier

Actuellement, le nombre de périthèces mûrs, aussi bien en ce qui concerne la tavelure du pommier que celle du poirier, est important. De plus, la végétation s'est fortement accrue depuis l'envoi de notre précédent bulletin. Il y a donc lieu de craindre des contaminations graves à l'occasion des prochaines pluies.

Un traitement soigné devrait être appliqué avant ces dernières, dès qu'elles seront annoncées.

Hoplocampe des prunes

Les insectes sont apparus depuis déjà plusieurs jours, c'est-à-dire relativement tôt par rapport à la floraison générale des pruniers. Il semble donc que seules les variétés à floraison précoce, telles les pruniers japonais et les variétés dont la floraison est actuellement commencée, subiront des attaques sensibles dans les vergers habituellement envahis.

Sur ces variétés, appliquer, lorsque la chute des pétales sera totale (pruniers japonais) ou parvenue aux 3/4, pour les autres, l'un des produits suivants:

- H. C. H. à 100 g de matière active à l'hl
- Lindane à 12 g " " "
- Parathion éthyle à 20 g " "
- Parathion méthyle à 30 g " "

INFORMATIONS

Gnomonia - Monilia du cerisier

Dès les prochaines menaces de pluies, il y aurait intérêt à effectuer une nouvelle application avec l'un des produits suivants ; Captane, Thirame, Captafol, Phaltane ou Doguadine aux doses conseillées contre les tavelures.

Oïdium du pommier

Dans les vergers sensibles, ajouter un produit anti oïdium au traitement destiné à combattre la tavelure.

Pucerons

Les premières colonies sont en cours de constitution et il est conseillé de les combattre dès que leur présence est reconnue. Faire un traitement soigné avec l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale à la rubrique "Pucerons".

P.1147

/VIGNE/

Acariose et Erinose

Dans les vignes atteintes, lorsqu'aucun traitement n'a été effectué cet hiver, on peut encore réduire le nombre de ces animaux en appliquant, dès que le gonflement net des bourgeons sera constaté, soit un soufre mouillable, soit une bouillie sulfo-calcique, soit un oléoparathion. Choisir une journée à température douce pour traiter.

/CULTURES LEGUMIERES/

Fraisiers - Maladies du feuillage

Renouveler, avant les prochaines pluies, le traitement conseillé dans le bulletin du 20 mars 1968.

/GRANDES CULTURES/

Méligèthes du colza

Les postes de piégeage du Gers et du Tarn notamment nous ont signalé des captures, parfois nombreuses, de méligèthes dans les champs de colza arrivant au stade sensible.

Nous attirons l'attention des agriculteurs sur ces déprédateurs capables d'occasionner des dégâts économiquement importants. Ne pas hésiter à traiter dès qu'on trouve plusieurs individus par inflorescence.

Nous rappelons à nouveau que ces insectes ne font de dégâts que lorsque le colza est au stade "Boutons floraux groupés".

Luzernes

Les luzernes doivent être surveillées dès qu'elles repartent en végétation.

Nous attirons spécialement l'attention sur les dégâts éventuels de sitones surtout sur jeunes luzernes ou après coupe. On doit également redouter les attaques de Phytonomes et d'Apions.

/NOTE IMPORTANTE/

Protection des abeilles

Nous rappelons qu'il est interdit d'employer, pendant la pleine floraison des cultures, tout insecticide reconnu toxique pour les abeilles. En outre, si des plantes en fleurs susceptibles d'être visitées par celles-ci se trouvent dans les cultures à traiter, prendre la précaution de les faucher avant l'application ou choisir un insecticide non dangereux pour les abeilles dont voici la liste :

Roténone, Pyréthrines, Diéthion, Toxaphène, Polychloro-camphanes, Dicofol, Endosulfan, Thioquinox, Phosalone.

BALMA, le 1er avril 1968

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT